

Edité le : 31/07/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
MAGNETTE

Espace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-108537		
Identification échantillon :	LSE2607-33627-1	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
N° Analyse (1):	00347040	N° Prélèvement (1):	00345007
Nature (1):	Eau de distribution		
Point de Surveillance (	HAMEAU MAS NEUF	Code PSV (1):	0000001160
Localisation exacte (1	HABITATION Mme Romanelo robinet cuisine		
Dept et commune (1):	34 ROQUEREDONDE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8126925000	Y :	3,1537009000
UGE (1):	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
Type d'eau (1):	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite (1):	AA	Type Analyse (1):	A
		Motif du prélèvement (1):	CS
Nom de l'exploitant (1):	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE		
Nom de l'installation (1):	LL-ROQUEREDONDE-MAS NEUF	Type (1):	UDI
		Code (1):	001027
Réception :	Réception au laboratoire le 27/07/2026 à 17h54		
Prélèvement :	Prélevé le 27/07/2026 à 13h34		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DELAGE Aurélien		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 28/07/2026 à 03h05

.../...

...

Edité le : 31/07/2026

Identification échantillon : LSE2607-33627-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Réception : Réception au laboratoire le 27/07/2026 à 17h54

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01			0.10	#
Anions									
Chlorures	5.50	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	9.90	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	2.10	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.04	mg/l	Calcul				1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Escherichia coli
- Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux)

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Bactéries coliformes à 36°C
- Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

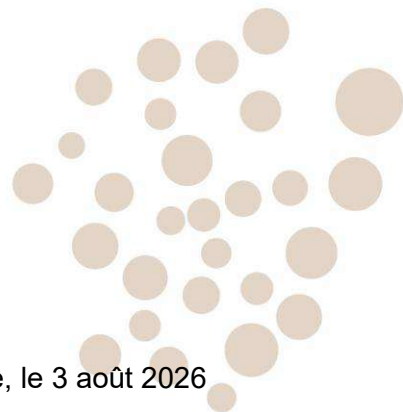
Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas ROUX
Valideur technique





Lodève, le 3 août 2026

Analyses CARSO en date du 27 juillet 2026

Echantillon n°LSE2607-33627-1

Localisation exacte : Robinet cuisine habitation – Hameau Mas Neuf
34650 ROQUEREDONDE

Communication / explications succinctes sur l'analyse non conforme

Dans le cadre du contrôle sanitaire de l'ARS sur les eaux de distribution, le Laboratoire CARSO a réalisé une analyse le 27 juillet dernier révélant une contamination bactérienne.

Le SIELL a réagi aussitôt et a diagnostiqué un dysfonctionnement sur l'injection de chlore dans le réseau. La pompe de chlore liquide a immédiatement été réparée.

Depuis, le service a réalisé un suivi du taux de chlore et un test rapide (ATP-métrie, en complément de cette explication) afin de caractériser le risque microbiologique. Le test s'est révélé conforme aux normes.

Le SIELL est actuellement en attente des résultats de l'analyse contradictoire du Laboratoire CARSO demandé par l'ARS.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service au 04.67.88.79.26

Rapport d'analyse n°20260803-82931

Informations de prélèvement

Date de la mesure	3 août 2026 à 15:51
Point de prélèvement	Mas neuf
Seuil	Après désinfection
Opérateur	Sylvain Léger
N° de lot des réactifs	Dr2512c

Résultats analytiques

Paramètre	Unité	Résultat	Seuil
ATP	Log/ml	● 1,94	< 2,00
Chlore libre	mg/l	● 0,20	0,20 < Cl. < 0,80

Conclusion

La qualité microbiologique est maitrisée.